



*Société française d'études
épigraphiques
sur Rome et le monde romain
(S.F.E.R.)*

**COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DE LA SFER DU SAMEDI 14 MARS 2015
(SALLE W. BENJAMIN, GALERIE COLBERT, INHA).**

Présents: S. Armani, S. Benoist, F. Bérard, C. Berrendonner, C. Blonce, A. Bourgeois, C. Brenot, A. Busine, M. L. Caldelli, M. Christol, P. Cosme, A. Daguet-Gagey, C. Delplace, S. Demougin, E. Deniaux, S. Destephen, G. Di Vita-Evrard, M. Dondin-Payre, M. Emion, A. Gangloff, R. Hanoune, C. Hoët-Van Cauwenberghe, A. Kubler, N. Laubry, S. Lefebvre, P. Le Roux, N. Mathieu, A. M'Charek, F. M'Charek, P. Morizot, M. Roux, N. Tran.

Excusés: N. Belayche, G. Bernard, M. L. Bonsangue, C. Brélaz, D. Dana, J. Desmulliez, S. Estienne, P. Faure, C. Hamdoune, L. Lamoine, S. Marcos, P. Pagut, M.-T. Raepsaet-Charlier, F. Van Haeperen.

À 10 h, la présidente de l'association élue lors de la séance de janvier dernier, Anne Daguet-Gagey, ouvre la séance en remerciant la présidente sortante, Monique Dondin-Payre, pour tout le travail accompli durant son mandat.

Un **hommage à Claude Lepelley**, décédé le 1^{er} février dernier et qui fut le premier président de la SFER en 1995-1996, est prononcé par Michel Christol.

La présidente de la SFER indique ensuite aux membres de l'association la **composition des comités**, telle qu'elle est issue du scrutin de janvier dernier (tableau en fin de compte-rendu : annexe n° 1).

Monique Dondin-Payre présente ensuite la **journée de la SFER du 13 juin prochain**, qui aura pour thème « **L'épigraphie des Carnutes et des Sénons** », et donnera lieu à un déplacement à **Orléans**. La journée se composera d'une matinée scientifique à l'Hôtel Dupanloup, où nous serons accueillis par A. Suspène, professeur d'histoire romaine à l'Université d'Orléans, et où nous entendrons les communications de F. Verneau et J. Vilpoux. Après le déjeuner, une visite du Musée Historique d'Orléans est prévue dans l'après-midi.

Le coût du déplacement en train (de l'ordre de 25 euros, depuis Paris) et de l'entrée au Musée (1,5 euros) sera à la charge des participants, tandis que le déjeuner sera offert par la SFER. De plus amples informations sont disponibles dans l'annexe 2 en fin de compte-

rendu. Les personnes intéressées sont priées de **s'inscrire** impérativement auprès du secrétaire (secretariat.sfer@gmail.com) **avant le 15 avril 2015**.

La nouvelle trésorière, Sabine Armani (sabine.armani@free.fr ou sabine.armani@univ-paris13.fr), distribue les reçus fiscaux correspondant aux cotisations 2014 et rappelle que les membres de la SFER qui n'auraient pas encore réglé leur **cotisation** pour 2015 peuvent le faire en lui envoyant un chèque à l'adresse suivante : Sabine Armani, 55 rue Félix Faure, 95880 Enghien-les-Bains. Rappel du montant des cotisations (chèques à l'ordre de la SFER) :

- 10 euros pour les non-titulaires ; 20 euros pour les titulaires.
- éventuellement cotisation à l'AIEGL : 20 euros.
- souscription aux *Cahiers du Centre Gustave Glotz* : 32 euros (faire un chèque distinct).

Les membres de l'association qui souscrivent aux *Cahiers du Centre Gustave Glotz* sont priés de récupérer les numéros de la revue auprès des éditions De Boccard, 11 rue de Médicis, 75006 Paris.

La présidente fait circuler le volume *Aouras* n° 8, 2014, récemment paru. Elle rappelle les dates des **prochaines séances** de la SFER, qui se tiendront salle W. Benjamin (hormis celle de juin) :

- 13 juin 2015 (à Orléans)
- 17 octobre 2015
- 16 janvier 2016

Elle lance un **appel à communications** pour les séances de 2016. Les collègues intéressés peuvent prendre contact avec la présidente (annegagey@sfr.fr), le vice-président (nicolas.tran@univ-poitiers.fr) ou le secrétaire (secretariat.sfer@gmail.com).

La **partie scientifique** de la séance donne lieu à deux communications.

Maxime ÉMION (Univ. de Rouen), *Les protectores avant le règne de Gallien : nouvelles hypothèses*.

Depuis les travaux de M. Christol, on fixe l'apparition du titre de *protector* dans l'armée romaine aux alentours de 257-258, sous le règne conjoint de Valérien et Gallien. Ce titre, sous la forme *protector Augusti nostri*, distingue certains grands officiers tels que des tribuns du prétoire, des préfets de légions, et plus tard des centurions. Cependant, M. P. Speidel a mis en évidence l'existence de *protectores* dès l'époque sévérienne, en tant que *principales* dans l'entourage des gouverneurs ou des préfets du prétoire. Récemment, P. Faure est revenu sur ce dossier et a établi une liste des « *protectores* assurément ou probablement antérieurs aux règnes de Valérien et de Gallien », qui ne retient pas une inscription grecque fragmentaire, érigée à Philippopolis en l'honneur d'un gouverneur de Thrace anonyme (*IGBulg III, 1, 884 = III, 2, 1890 = V, 5400*). Parmi la trentaine de dédicants figure un Herodes, *ἐξ πρωτηκ(τόρων)*. Pour H.-G. Pflaum, le poste de *iuridicus* d'Apulie-Calabre occupé par le sénateur ne pouvait avoir été occupé que dans les années 240, ce qui permettait de dater l'inscription des alentours de 260. M. Christol estimait que le titre d'*ex protectoribus* du dédicant autorisait à affiner cette datation : le gouvernement de Thrace devait avoir été occupé à la veille des réformes de Gallien, entre 258 et 262. Toutefois, on sait aujourd'hui que le juridicat d'Apulie-Calabre est attesté au moins une fois à l'époque

sévérienne, et ne saurait donc être un indice formel de datation. De plus, la position d'Herodes dans la liste des dédicants reflète un rang inférieur, correspondant plutôt à celui des *protectores* « sévériens » qu'à celui des *protectores* de Gallien. Les dédicants devaient constituer l'*officium* du gouverneur. Dès lors, aucun élément ne permet de rattacher solidement l'inscription aux années 260. M. Christol soulignait déjà la similarité de cette carrière prétorienne avec d'autres cursus de la première moitié du III^e siècle, et c'est sans doute une telle datation qui doit être privilégiée. La restitution [---σοδᾶλιν Αὐρηλιανὸν Ἀντιωνεινιανόν, οὐ[ιό/κουρον---], proposée par Pflaum pour résoudre le problème chronologique, ne s'impose plus, et on peut envisager une autre lecture, rejoignant celle du premier texte publié dans les *IGBulg* : [---σοδᾶλιν Ἀντιωνεινιανόν Οὐ[ηρ/ιανόν---].

Il est d'autre part essentiel de se demander dans quelle mesure les *protectores Augusti*, dont le premier cas fermement attesté est celui de L. Petronius Taurus Volusianus, consul en 261, pourraient être apparus avant le règne de Gallien. D'après la *Chronique* de Cedrenos, un empereur nommé Junior, qu'il faut sans doute identifier à Gordien III, aurait créé les *protectores*. Grâce à B. Bleckmann, on connaît mieux la tradition byzantine relative à la crise du III^e siècle. Les affirmations de Cedrenos se retrouvent déjà au IX^e siècle sous la plume de Georges Monachos, et, de manière corrompue, dans la *Chronique Paschale* du VII^e siècle. Au-delà, c'est la tradition de Malalas et du Continuateur de Dion Cassius qui devait être à l'origine de l'information, tradition revalorisée aujourd'hui par ce que l'on sait des circonstances du décès de Gordien III grâce aux *Res Gestae Divi Saporis*. Cette tradition trouve un écho dans deux textes chrétiens du milieu du III^e siècle. Dans l'*Ad Donatum*, XIII, de Cyprien, daté de 246, et dans une lettre de l'évêque de Rome Corneille au même Cyprien en 251 (Cypr., *Ep.* 50), on relève respectivement les formules *protectum latus* et *quales duces et protectores iste schismaticus lateri suo iunctos semper habeat*. Les deux textes évoquent, sous forme de métaphore, l'entourage militaire des empereurs. L'emploi de ces formules très proches du titre de *protector diuini lateris*, attesté dans l'épigraphie, reflète à notre avis l'existence dès cette époque de l'institution des *protectores Augusti*.

L'inscription d'Otricoli en Ombrie, érigée pour le salut d'un empereur au nom martelé par le *protector* Aurelius Faustus (*CIL* XI, 4082), pourrait être un élément à ajouter au dossier. La titulature *sanctissimus* [---inuic]]tus Augustus, sous cette forme et dans cet ordre, n'est en effet attestée qu'entre les règnes de Gordien III et de Trébonien Galle. Le contexte conduit à privilégier l'hypothèse de Dèce pour la restitution : *sanctis/simi* [[Deci P(ii) F(elicis) Inuic]]/ti Aug(usti). En effet, alors que la *damnatio memoriae* de cet empereur est très peu attestée, on en connaît deux cas à Otricoli (*CIL* XI 4086 et 7802). Toutefois, il convient de rester prudent car on ne connaît pas avec précision la taille de la lacune. De plus, pris de manière particulière, les titres de *sanctissimus* et d'*inuictus* sont assez largement répandus au III^e siècle, et on ne peut exclure qu'ils aient été combinés en dehors de la période 238-253.

Un témoignage plus solide pourrait se trouver dans le cursus mutilé d'un anonyme de Rome (*CIL* VI, 1645), ancien corniculaire du préfet du prétoire, qui, après un centurionat et un primipilat doublé d'un commandement exceptionnel, devient *tribunus p*[---] *Philipporum Augustorum*. Il accède ensuite aux procuratèles ducénares sans passer par le primipilat bis, mais on ignore le rythme exact de ces promotions. Domaszewski, Pflaum et Dobson restituèrent *tribuno p[raet(oriano)] / Philipporum A[ugg]*, en notant toutefois le caractère exceptionnel de ce rattachement au prince, signe peut-être d'un ralliement à Philippe lors de son accession à la pourpre. La mise en parallèle de cette inscription avec le cursus d'Aurelius Sabinianus, *tribunus protector Augusti* puis procurateur ducénaire de Dalmatie (*CIL* III, 8571), montre que l'on peut envisager la restitution *tribuno p[rot(ectori)] /*

Philipporum A[ugg(ustorum)]. Pour l'anonyme de Rome comme pour Aurelius Sabinianus, les tribunats mentionnés étaient certainement dans le prétoire, à l'instar de Volusianus et d'un anonyme de *Curictae* (CIL III, 10125). Ce faisceau d'éléments laisse supposer que, dès les années 240, le titre de *protector Augusti* était attribué à certains tribuns du prétoire, et permettait d'éviter le primipilat bis, qui n'est plus attesté depuis l'époque sévérienne. Sans vouloir à tout prix trouver des *protectores* fantômes partout, on gardera à l'esprit les carrières trop méconnues d'Atho Marcellus et de Cl. Aurelius Tiberius, qui accèdent rapidement aux procuratèles ducénaires sous le règne de Philippe l'Arabe : autant de trajectoires que l'on explique habituellement par le ralliement à cet empereur, mais qui pourraient tout aussi bien relever d'un schéma de carrière en cours de redéfinition. Il convient cependant de garder la mesure de cette nouveauté : on peut sans doute admettre l'existence de *protectores Augusti* dès les années 240-250, mais aucun d'eux n'arrive aux mêmes sommets que des hommes comme Volusianus ou Marcianus sous le règne de Gallien. Seuls de nouveaux documents pourraient venir éclairer davantage ces hypothèses.

Bibliographie indicative :

- BLECKMANN, B. *Die Reichskrise des III. Jahrhunderts in der spätantiken und byzantinischen Geschichtsschreibung : Untersuchungen zu den nachdionischen Quellen der Chronik des Joannes Zonaras*. Munich, 1992.
- CHRISTOL, M. "La carrière de Traianus Mucianus et l'origine des *protectores*." *Chiron* 7, 1977, p. 393-408.
- CHRISTOL, M. *Essai sur l'évolution des carrières sénatoriales dans la seconde moitié du III^e siècle ap. J.-C.* Paris, 1986.
- DOBSON, B. *Die Primipilares*. Cologne, 1978.
- FAURE, P. *L'aigle et le cep. Les centurions légionnaires dans l'Empire des Sévères*. Bordeaux, 2013.
- PFLAUM, H.-G. *Les carrières procuratoriennes équestres sous le Haut-Empire romain*. Paris, 1960-1961.
- PFLAUM, H.-G. "Un nouveau *sodalis Aurelianus Antoninianus* à la lumière d'une inscription de Philippopolis Thraciae." in *Mélanges d'archéologie et d'histoire offerts à A. Piganiol*, Paris, 1966, p. 277-282.
- SPEIDEL, M.P. *Guards of the Roman Armies. An Essay on the Singulares of the Provinces*. Bonn, 1978.
- SPEIDEL, M.P. "Early *protectores* and their *beneficiarius* lance." *Archäologisches Korrespondenzblatt* 16, 1986, p. 451-454.

Aude BUSINE (Université Libre de Bruxelles/FNRS), *Épigraphie et hagiographie dans l'Orient romain tardo-antique*.

Cette communication avait pour objet de présenter quelques pistes de réflexion sur les liens entre épigraphie et hagiographie dans l'Orient romain tardo-antique.

Alors que les historiens ont souvent eu recours aux témoignages épigraphiques pour démontrer l'authenticité d'un récit, souvent fantaisiste, retraçant la vie et les supplices d'un martyr, il est une autre façon d'étudier les interactions entre hagiographie et épigraphie, à savoir la façon dont les hagiographes ont utilisé pour rédiger leur récit les informations contenues dans le matériel épigraphique à leur disposition.

Nous avons ainsi rappelé quelques cas célèbres, comme la Vie d'Ariadne de

Prymnessos et celle d'Abercius de Hierapolis. Ces textes hagiographiques, rédigés longtemps après les faits qu'ils racontent, sont des fictions littéraires qui situent dans un décor historique crédible une histoire qui n'a, quant à elle, aucune historicité. Pour construire leur histoire, les hagiographes se sont servis d'éléments qu'ils ont trouvés dans de réelles inscriptions, et notamment la mention de personnages qui se voient attribuer un nouveau rôle littéraire.

Nous avons ensuite repris l'analyse de la Passion de Basile d'Ancyre, qui retrace l'arrestation, le procès et la mise à mort de ce prêtre sous le règne de Julien. L'hagiographe y fait intervenir l'empereur apostat en personne, ainsi que de nombreux personnages. Alors que le texte ressemble en tous points à ce qu'Hippolyte Delehay a appelé une « passion épique », D. Woods a tenté de réhabiliter le texte comme un authentique récit de persécution en recourant à la prosopographie. L'historien a tenté d'identifier tous les personnages à des hommes ayant appartenu à l'entourage de Julien. Partant du fait que ce texte réunit tous les critères d'un récit de martyr fictif, rédigé bien après les faits, nous avons proposé une autre façon d'envisager la présence de ces noms dans le récit de la Passion. Ainsi, l'hagiographe a réuni en une seule geste des personnages qu'il connaissait non seulement par les textes des historiens ecclésiastiques, mais également en se référant à l'épigraphie d'Ancyre, qu'elle date de l'époque de Julien ou du Haut Empire, pourvu qu'elle fournisse à l'auditoire des références à des personnages identifiables. À cet égard, l'épigraphie peut rendre de grands services, même lorsqu'il s'agit d'étudier un texte entièrement fictif.

La séance est levée à 12 h 45.

ANNEXE 1. BUREAU ET COMITE DE LA SFER APRES L'AG DE JANVIER 2015

Bureau

	Fonction	Mandat	vote 2015
Sabine ARMANI	Trésorière	2011-2016	
Stéphane BENOIST		2009-2014	2014-2019
Clara BERRENDONNER	Secrétaire adjointe	2011-2016	
Cédric BRELAZ		2013-2016	
Anne DAGUET-GAGEY	Présidente	2011-2016	
Dan DANA	Chargé de la réservation des salles	2013-2016	
Monique DONDIN-PAYRE		2013-2018	
Patrice FAURE	Secrétaire	2009-2014	2014-2019
Anne GANGLOFF		2013-2016	
Christine HOËT-VAN CAUWENBERGHE		2013-2018	
Laurent LAMOINE		2013-2018	
Nicolas LAUBRY		2011-2014	2014-2019
Sabine LEFEBVRE		2011-2016	
Nicolas TRAN	Vice président		2014-2019
Alexandre VINCENT	Trésorier adjoint		2014-2019

Comité 2015-2017

Anne DAGUET-GAGEY	Présidente
Nicolas TRAN	Vice président
Patrice FAURE	Secrétaire
Clara BERRENDONNER	Secrétaire adjointe
Sabine ARMANI	Trésorière
Alexandre VINCENT	Trésorier adjoint

ANNEXE 2. JOURNEE D'ETUDE DE LA SFER DU SAMEDI 13 JUIN 2015 « AUTOUR DE L'EPIGRAPHIE DES CITES DES CARNUTES ET DES SENONS »

Lieu : Orléans, hôtel Dupanloup ; musée historique de l'Orléanais.

Programme :

- matinée, à partir de 10 h : séance de la SFER
 - * accueil par Arnaud Suspène, Professeur à l'université d'Orléans
 - * communications scientifiques :

Franck VERNEAU (INRAP), Le sanctuaire antique de la fontaine de l'Etuvée, Orléans
Jocelyne VILPOUX (DRAC Centre), *Aquae Segestae*, sanctuaire et ville
- déjeuner en commun offert par la SFER
- après-midi : visite du musée historique de l'Orléanais, centrée sur l'épigraphie

Organisation :

- trajet (depuis Paris) : Paris-Orléans en train, à la charge des participants qui réserveront eux-mêmes leurs billets ; ne pas passer par Tours, prendre le direct pour Orléans Aubrais, puis une navette (très régulières) vers Orléans centre : train 8 h 26 ; retour par exemple à partir de 16 h 55 ; +/- 25€
- déjeuner offert par la SFER
- entrée au musée à la charge des participants ; tarif groupe : +/- 1,50 €

Inscription **impérative avant le 15 avril 2015** : secretariat.sfer@gmail.com